

**Aux représentantes
et représentants des médias**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'éthique de la Banque Alternative Suisse récompensée

Neuchâtel, le 26 mai 2023. La Banque Alternative Suisse (BAS) remporte la première édition du *Ethics in Finance Award* de l'Université de Neuchâtel. Le prix a été remis au nom du jury par le professeur Eelco Fiore à Rico Travella, membre de la direction générale de la BAS, durant une cérémonie qui s'est déroulée à l'Université le 25 mai dernier.

Le *Ethics in Finance Award* de l'Université de Neuchâtel vise à récompenser un comportement exemplaire sur les marchés financiers de Suisse et du Liechtenstein. Ce peut être un processus, un produit ou une pratique mise en œuvre dans le domaine de l'équité sur les marchés, de la durabilité, de l'impact social, de la conformité ou de tout autre domaine pertinent. Toute entité domiciliée en Suisse ou au Liechtenstein peut concourir pour le prix, indépendamment de son importance relative dans le secteur des services financiers. Le jury a recherché des comportements éprouvés qui méritent d'être reconnus et d'avoir un large public.

Lauréate de l'édition 2023, la Banque Alternative Suisse (BAS) est une société active dans les services bancaires destinés aux particuliers et aux entreprises qui déclare se consacrer à la promotion du bien commun, de l'humanité et du monde naturel. Fondée en 1990, la BAS bénéficie aujourd'hui du soutien de 9'100 actionnaires, d'actifs totaux atteignant plus de 2,3 milliards de francs suisses et comptant plus de 43'000 clients. L'entreprise précise qu'en tant que banque socialement et écologiquement responsable, elle ne cherche pas à maximiser ses profits, mais se laisse constamment guider par ses principes éthiques.

Le jury a désigné à l'unanimité la BAS pour la conception et la mise en œuvre d'un organe de contrôle spécifiquement dédié à l'éthique. Cet organe vérifie chaque année la conformité des activités internes et externes de la banque avec les principes éthiques de la BAS et établit un rapport d'audit à l'attention de l'assemblée générale annuelle. Le rapport d'audit de l'organe de contrôle est examiné par le conseil d'administration, la direction et les employés. Représentant les différentes parties prenantes, le conseil d'administration de la banque décide si et comment les recommandations et les conclusions du rapport d'audit doivent être intégrées dans la gestion stratégique de l'entreprise.

Le jury a particulièrement apprécié le haut niveau d'indépendance de l'organe de contrôle éthique. Cette tâche est confiée à un prestataire de services externe, qui est libre d'exprimer son opinion et qui ne craint pas de présenter à l'assemblée générale des commentaires critiques sur la banque et ses activités. Il s'agit là d'une pratique exemplaire qui mérite d'être reconnue et largement suivie, en Suisse, au Liechtenstein et au-delà. Le jury invite les acteurs des marchés financiers de la Suisse et du Liechtenstein à prendre note de cette innovation remarquable.

En savoir plus :

Renseignements et composition du jury : <https://www.unine.ch/iaf/fr/home/ethics-in-finance-award.html>

Le communiqué d'annonce du concours : <https://www.unine.ch/unine/home/pour-les-medias/communiques-de-presse/luniversite-de-neuchatel-lance-l.html>

Contacts :

Prof. Eelco Fiore, Institut d'analyse financière

Tél. +41 32 718 13 50 ; eelco.fiole@unine.ch

Prof. Tim Kroencke, Institut d'analyse financière
Tél. +41 32 718 13 85 ; tim.kroencke@unine.ch

Prof. Florian Weigert, Institut d'analyse financière
Tél. +41 32 718 13 31 ; florian.weigert@unine.ch